



COMPTE RENDU

# AMÉNAGEMENTS ENTRÉE STATION

---

RÉUNION PUBLIQUE - 12 SEPTEMBRE 2024





<b>INTRODUCTION</b>	<b>03</b>
<b>RÉSIDENCE SAISONNIÈRE</b>	<b>04</b>
<b>LOCAUX STOCKAGE</b>	<b>05</b>
<b>MAISON DE SANTÉ</b>	<b>06</b>



# AMÉNAGEMENTS ENTRÉE STATION

Les projets d'aménagement à l'entrée de la station s'inscrivent dans une démarche globale en ligne avec la stratégie de transition : proposer une offre touristique multi saison et responsable tout en réduisant le bilan carbone de la commune et en pérennisant le modèle de vie à l'année.

Trois chantiers menés en parallèle sont prévus pour répondre à ces objectifs :



SEYJOUN

# RÉSIDENCE SAISONNIÈRE



## Logements et crèche municipale

70 logements

**Début de chantier envisagé pour l'été 2025  
et une mise à disposition pour l'hiver 26/27**

**Coût : 17M€**

Le Chalet du Lac, aussi connu sous le nom de Maranatha, sera démoli pour laisser place à une nouvelle construction qui comprendra 70 logements et un parking souterrain 19 places destinés prioritairement aux employés saisonniers de Tignes Développement. Ce projet a pour objectif de combler les déficits de logements de la station, notamment pour les saisonniers, en proposant plusieurs configurations allant du T1 au T3 conçus et imaginés pour accueillir confortablement des personnes seules, en duo (couples ou colocation) et des familles au sein d'un espace convivial et organisé pour favoriser l'esprit de communauté. Par ailleurs, ce projet est aussi l'opportunité de structurer la mobilité entre l'avenue des neiges et le chemin des Lanches. Enfin, ce bâtiment pourra également accueillir la nouvelle crèche municipale ; un espace de près de 600m<sup>2</sup> est envisagé à cet effet.

Le bâtiment vise deux labels (BBCA pour Bâtiment Bas Carbone niveau "performant et HQE pour Haute Qualité Environnementale, niveau excellent) pour s'assurer d'une performance environnementale maximale, que ce soit en phase chantier ou en phase exploitation.



## Échanges avec la salle

Plusieurs remarques ont été émises par les participants :

L'inquiétude sur la fonctionnalité de la route d'accès au parking souterrain. Très raide, elle pourrait être impraticable pour les véhicules qui sortent du parking du projet

L'inquiétude concernant d'éventuelles nuisances sonores du fait de terrasses à proximité des bâtiments de la "Grande Sassièrè" et de la "Davie". Ces espaces communs et ces terrasses seront gérés par un règlement intérieur strict comprenant des horaires d'ouverture de la salle commune pour éviter les nuisances. Un gardien du bâtiment sera logé sur place à proximité immédiate de la pièce commune. Les terrasses des logements seront réduites.

La phase chantier a été abordée et devra être anticipée dans le cadre de plusieurs réunions dédiées de manière à limiter au maximum les nuisances pour les riverains.

L'implantation du bâtiment et sa proximité avec la copropriété de la Grande Sassièrè et la Davie doit être précisée par l'équipe de Maîtrise d'œuvre. Il faut notamment s'assurer que le chemin extérieur qui relie le haut et le bas n'empiète pas sur la parcelle de cette dernière.



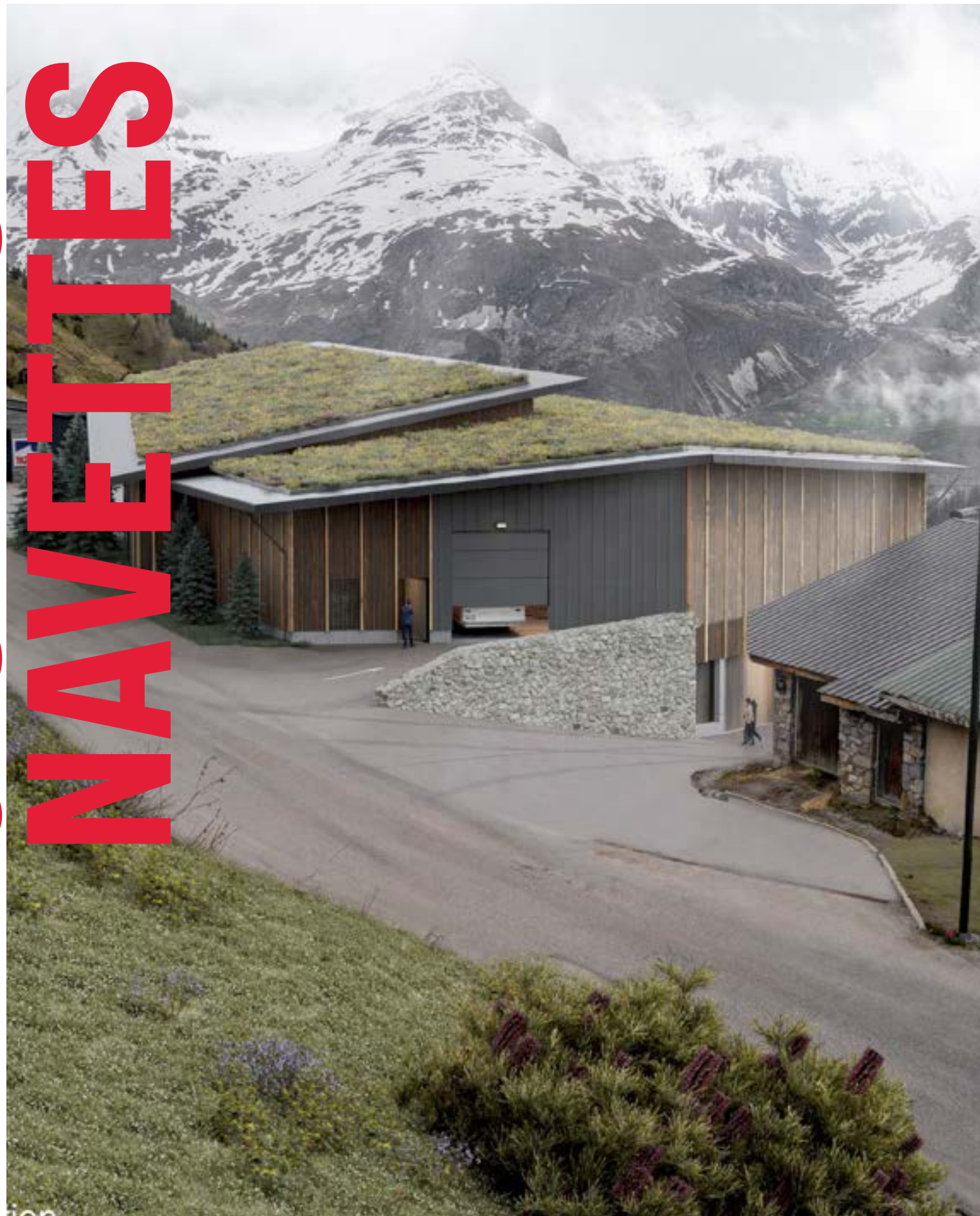
# LOCAUX DE STOCKAGE & GARAGE À NAVETTES

## GARAGE, STOCKAGE ET FOURRIÈRE

Capacité : une dizaine de navettes

Été 2025 / Hiver 2026

Coût : 5M€



Un bâtiment qui sera construit entre le bassin tampon et la ferme des 3 Capucines servira de stockage à navettes, fourrière de la Police Municipale et de plateforme logistique pour Tignes Développement et le service des espaces verts de la mairie.

Le bâtiment sera en mesure d'accueillir une dizaine de navettes et permettra leur entretien général (mécanique, nettoyage, carburant, rechargement, ...). Cette plateforme située au niveau de la route actuelle sera conçue pour accueillir des navettes électriques. La fourrière quant à elle est prévue pour garder 20 véhicules au R-1, au même niveau mais séparé de l'atelier destiné aux équipes sentiers et espaces verts de la commune. Enfin, la plateforme logistique située au R-2 permettra à Tignes Développement d'assurer l'installation et le repli des équipement outdoor de l'été dans des conditions optimisées.



## ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Le bâtiment a été jugé volumineux et certains participants ont exprimé leur souhait de le voir installé à un autre endroit. Cependant, les études menées depuis deux ans montrent que c'est le seul emplacement, sous maîtrise foncière communale, permettant d'accueillir cette installation. Une réflexion sur la façade sera demandée aux architectes afin de réduire l'effet volume du bâtiment vu du côté Lavachet.

Les élus rappellent que cette construction est nécessaire pour réaliser la Maison de Santé Pluridisciplinaire attendue de longue date.



# MAISON MÉDICALE ET PÔLE SOCIO- CULTUREL



## Été 2025 - Hiver 2026

La maison médicale et le pôle socio-culturel s'érigeront stratégiquement en lieu et place de l'actuelle Traversière. Les locaux de stockage à navettes STGM actuels seront démontés et transférés au sein du projet précédemment présenté pour faire place à l'ensemble des bâtiments.

L'équipe de la MSP, composée de médecins généralistes, d'infirmières et d'une dentiste, a été sélectionnée à la suite d'un appel à candidature et prend part à la conception du projet pour développer un lieu fonctionnel et efficace.

Scindé en deux par une allée extérieure couverte, le complexe est imaginé pour favoriser les flux de circulation piétonne et des véhicules médicaux. Les ambulances bénéficieront d'un accès couvert, isolé de la circulation piétonne et ne nécessitant pas de manœuvre. Les piétons emprunteront une voie centrale, semi-couverte, qui distribuera l'ensemble des services répartis entre la maison de santé et le pôle socio-culturel. Cette voie centrale donnera sur deux escaliers permettant d'accéder directement à la montée du Lô Nanssil ou l'avenue des Neiges. Un ascenseur public est également prévu.

Le pôle socio-culturel est composé du CCAS, de France Service, de l'agence postale, d'une salle dédiée à la médiation culturelle, d'une salle intergénérationnelle pour accueillir les anciens et les jeunes sur des temps dédiés, d'une salle polyvalente et d'un café associatif. Cet équipement aura

pour objectif de favoriser l'accès à la culture, renforcer la cohésion sociale, promouvoir l'éducation et la formation, encourager la participation citoyenne et soutenir le milieu associatif local.

Cet équipement sera piloté par la commune, en synergie avec Tignes Développement pour les événements culturels développés au Panorama de la Maison de Tignes.

Les Parkings Lac 1 et 2 sont évidemment conservés et ses accès sont modernisés pour une circulation plus lisible.

11 logements sont également prévus pour accueillir prioritairement le personnel nécessaire au fonctionnement de la maison de santé.

## Échanges avec la salle

Des demandes de précisions concernant la salle polyvalente qui pourra être réservée par des associations ou des particuliers pour des événements, des activités, des entraînements. Cet équipement doit être vu comme complémentaire à Tignes Espace pour permettre un fonctionnement plus simple de la vie locale. Les associations se verront proposer des box de rangement pour leurs activités. Par ailleurs, sans un consensus entre les deux pharmacies présentes à Tignes actuellement, il n'est pas envisagé d'intégrer une nouvelle officine dans ce nouveau bâtiment. Un local commercial est néanmoins prévu dans les plans, et pourrait être utilisé si la situation se dénoue.